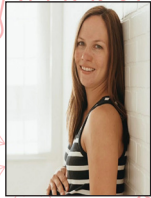
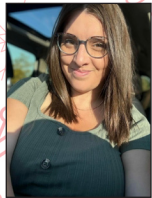


# Joyeux Noël & Bonne année 2026!

Félicitations aux gagnantes des concours de photo, Estelle et Maélie Bélanger!

p. 5



Découvrez vos duchesses pour la prochaine édition du Carnaval de St-Marcel!

p. 8

Vol. 33, n°01, janvier 2026



*Réal Béland,  
de passage  
chez nous!*



*p.4*

**Journal Coup d'œil sur St-Marcel**  
 58-B, Taché Est  
 Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0  
 418.356.7865  
 journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

**Conseil d'administration :**

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865  
 Laury Couillard, vice-présidente  
 Josée Couillard, administratrice  
 Annabelle St-Hilaire, administratrice  
 Mathilde Pelletier, administratrice  
 Jocelyn Dancause, trésorier  
 Martine Cormier, administratrice

**Collaborateurs du mois :**

Annabelle St-Hilaire  
 Jocelyn Dancause  
 Sonia Bisson  
 Vicky St-Onge  
 Édith Blanchet  
 Mathilde Pelletier  
 Lorraine Michaud  
 Bianca Chouinard  
 Marie-Pierre Avoine

Logo : Martin Ernst, infographiste  
 Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet  
 Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire  
 Coup d'œil sur Saint-Marcel est  
 membre de

Le journal communautaire  
 Coup d'œil sur Saint-Marcel  
 reçoit l'appui financier de :



**LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ**

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)  
 ¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)  
 ½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)  
 1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)  
 ¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

**Carte professionnelle :**

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)  
 Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

**Annonces classées :**

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$  
 Art. supplémentaire : 1 \$

# janvier 2026



*À vous tous, chers  
 fidèles lecteurs, nous  
 souhaitons nos  
 Meilleurs voeux pour  
 la nouvelle année!!!*

Moment de réflexion...

## Joyeux Noël



**D**ans [quelques] jours  
 Nous fêterons la douce  
 nuit.  
 La nuit synonyme d'amour  
 Celle où l'unique étoile luit.

Certains partiront en voyage  
 Et d'autres resteront chez eux  
 On donnera comme des sages  
 Des cadeaux aux enfants heu-  
 reux.

Moi je voudrais que dans vos  
 cœurs  
 Quoique vous fassiez ce jour là  
 Règnent la joie et le bonheur  
 Et donc je vous envoie pour ça :

Une pluie de feuilles dorées  
 Portant dans leur douces ner-  
 vures  
 A chaque fois mon plus beau  
 souhait :  
 Qu'en vous le bel amour per-  
 dure.

Que vos yeux ne voient que le  
 beau  
 Que votre cœur s'ouvre un peu  
 plus  
 Il faut chanter toujours plus haut  
 De cette vie soyez goulus !

Aimez à travers et à tort  
 Aimez sans cesse comme des  
 fous  
 Quoi qu'il arrive aimez encore  
 Il n'y a vraiment rien de plus  
 doux

Je vous laisse en compagnie  
 De votre esprit de votre cœur  
 Car c'est avec eux aujourd'hui  
 Que vous devez croire au bon-  
 heur

Et je vous envoie pour finir  
 Tous mes souhaits et tous mes  
 soupirs  
 De joie, de rire et de désir  
 De vous voir cette nuit sourire. ☺

Source: <https://www.bonheurpourtous.com/beaux-textes/joyeux-noel-laurent.html>

# Sommaire

3	Moment de réflexion
4-5	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8	Ça se passe chez nous
10	Qui suis-je?
12-17	Affaires municipales
18	Babillard
20-23	Affaires municipales
24-27	Chroniques
30	Communiqué
32	La page détente
33	Méli-Mélo
34	Coloriage
35	Calendrier

*« C'est ce qui est essentiel dans la vie qui nous fait  
 mieux comprendre ce qui l'est moins. »  
 - Pierre Trépanier, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>*

## RÉAL BÉLAND, DE PASSAGE CHEZ NOUS!

Par Lorraine Michaud



Dans le cadre de sa tournée « Comme chez nous », Réal Béland s'est produit sur la scène de la salle de Saint-Marcel le 28 novembre dernier. Malgré sa présence aux Arts de la Scène de Montmagny le week-end précédent, vous avez été nombreux à venir le voir ici, chez nous.

L'artiste nous a offert un moment de détente en humour et absurdité sur les faits de sa vie. Il nous

a aussi présenté une nouveauté en chantant des paroles de son imaginaire sur des airs de chansons connues. Et comment passer sous le silence la portion où il contacte la mère d'une spectatrice qui vit en résidence et qui, à notre grand bonheur, embarque entièrement dans l'aventure sans se douter que c'est un piège. Cela lui aura valu une paire de billets pour aller voir le spectacle de Réal à Québec à une date ultérieure.

À la fin du spectacle, près de la table des objets promotionnels de sa tournée, Réal a pris des photos avec les personnes qui le désiraient.

Ce fût une très belle soirée, appréciée des gens présents. ☺



**Produits d'érable**  
**Cabane à sucre traditionnelle**

**Le Bistreau d'érable**

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Rognier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beaufort, (Québec) G0R 3L0  
418 223-3832 [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com) [bistreauderable@hotmail.com](mailto:bistreauderable@hotmail.com)



**DESTINATION L'ISLET**

- Surveillez nos écrans
- Affichez-vous dans plus de 40 établissements
- Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

## \* CONCOURS DE PHOTO \*

L'équipe du journal souhaite remercier les participantes au concours de photo d'automne!

La gagnante de ce concours, déterminé par un tirage, est:

**Estelle Bélanger**  
Félicitations!



L'équipe du journal remercie également les participants au concours de photo de décorations du temps des Fêtes!



La gagnante de ce concours, déterminée par un tirage, est:

**Maélie Bélanger**  
Félicitations!

Les deux photos gagnantes ainsi que les autres photos reçues se retrouvent en couleurs à la section Babillard à la page 18.

**Il est maintenant temps de lancer le concours pour la plus belle PHOTO D'HIVER!**

Vous avez jusqu'au **15 mars 2026** pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com). La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'avril.



\*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage. Limite d'une photo par adresse.

Ça se passe chez nous!

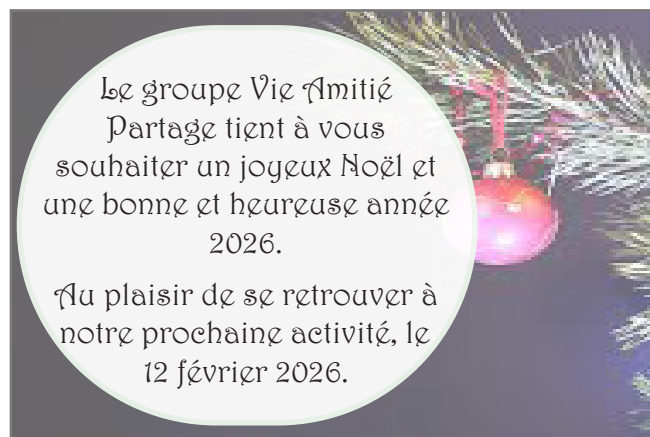
## VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage

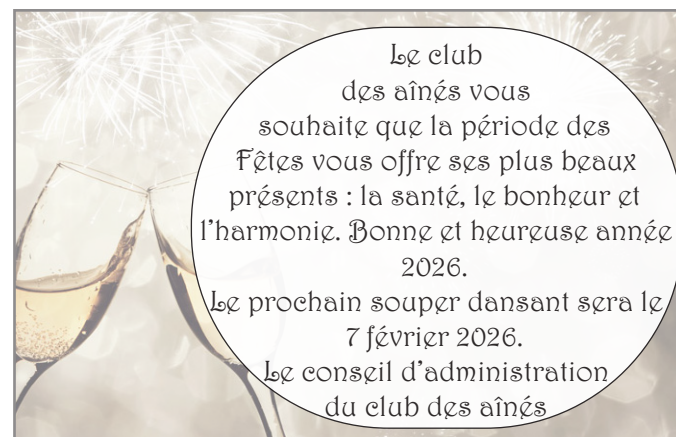


Souper dansant pour les aînés



Le groupe Vie Amitié Partage tient à vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2026.

Au plaisir de se retrouver à notre prochaine activité, le 12 février 2026.



Le club des aînés vous souhaite que la période des Fêtes vous offre ses plus beaux présents : la santé, le bonheur et l'harmonie. Bonne et heureuse année 2026.

Le prochain souper dansant sera le 7 février 2026. Le conseil d'administration du club des aînés

## NÉCROLOGIE



Pelletier, Thérèse

À son domicile, le 29 novembre 2025, à l'âge de 99 ans, est décédée dame Thérèse Pelletier, épouse de feu monsieur Camille Touchette. Fille de feu dame Alice Thériault et de feu monsieur Ernest Pelletier. Elle demeurait à Sainte-Perpétue et autrefois de Saint-Omer. Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Marc, Doris (Gaétan Bélanger), Jocelyne (Jean-Guy Leblanc). Elle était également la mère de feu Pierre. Sont également affectés par son départ ses petits-enfants et ses arrière-petites-filles.

De la famille Pelletier : feu Anne-Marie (feu Arthur Alexandre; feu Luc Dionne), feu Rosa (feu Armand G. Pelletier), feu Bertha (feu Auguste Bernier), feu Camil, feu Maurice (feu Thérèse Morin), feu Madeleine (feu Charles-Henri Couillard), feu Rachel (feu Aurèle Hudon; son ami feu Félix Legault), feu Anita (feu Jean-Paul Thibault).

De la famille Touchette: feu Rose Ida (feu Auguste Couillard), feu Yvonne (feu Cyrille Bélanger), feu Zélie (feu Oliva Bélanger), feu Jeannette (feu Rosaire Pelletier), feu Thérèse (feu Léopold Laflamme), feu Henri, feu Germaine (feu Valère Pelletier), feu Marcel, feu Rita (feu Ernest Laflamme), feu Marie-Aimée, Fernande (Clément Caron), feu Céline (feu Jean-Louis Pelletier).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Une cérémonie a eu lieu le samedi 6 décembre à la résidence funéraire C. Lavoie et fils. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Omer.

*Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.*

Ça se passe chez nous!

## HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de janvier 2026.

Jeudi le 1er janvier  
10h30 : Messe à Saint-Pamphile

Dimanche le 11 janvier

9h  
Messe du 1er anniversaire  
de Céline Morin

Dimanche le 25 janvier

9h : Messe à Sainte-Félicité  
10h30 : Messe à Saint-Pamphile  
et Tourville

Dimanche le 4 janvier  
9h : Messe à Saint-Adalbert  
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 18 janvier  
9h : Messe à Saint-Omer  
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

### Les lampes du sanctuaire pour le mois de janvier

1<sup>er</sup> janvier : Aux intentions de Marie-Berthe Couillard

19 janvier : Aux intentions de Monique et Alidor Pelletier

12 janvier : Aux intentions de Julie et Norbert Bélanger

26 janvier : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

**\*À partir de la fin du mois de février 2026, nous n'aurons plus d'intentions pour la lampe du sanctuaire, alors pour ceux qui sont intéressés, veuillez contacter Jocelyn Dancause au 418-356-2698.\***

*Le conseil de la Fabrique vous souhaite que la magie de Noël vous apporte joie, tendresse, bonheur, santé et prospérité.  
Meilleurs vœux à vous tous.  
Le conseil de la Fabrique de  
Notre-Dame-des-Érables-De-L'Islet-Sud*

Paroissiens & paroissiennes,

En ce temps de Noël, nous nous souvenons avec émerveillement que Dieu a choisi de venir parmi nous en un tout petit enfant, né à Bethléem. Par l'humilité de la crèche, l'Enfant de Bethléem, nous révèle que sa grandeur se manifeste dans la faiblesse, et que la lumière du Christ perce les ténèbres du monde. La naissance de Jésus est la « bonne nouvelle » qui nous rappelle que l'amour de Dieu prend visage humain pour nous sauver, nous réconcilier et nous rassembler. Que la joie de la Nativité remplisse nos communauté : que nos cœurs s'ouvrent à l'espérance, que nos mains se tendent aux plus pauvres, et que nos paroles portent la paix. Puisseons-nous, comme les bergers et les mages, accueillir l'Enfant avec foi, émerveillement et générosité, en redécouvrant le sens profond du service fraternel et de la prière partagée. En ce Noël, je vous souhaite, à chacune et chacun: la paix du Christ dans vos familles; l'unité et la fraternité au sein de nos communautés; le courage pour ceux et celles qui souffrent; une foi renouvelée qui nous pousse à témoigner de l'amour de Dieu autour de nous. Joyeux Noël !

Ab. Daniel Ouellet, prêtre modérateur de l'UMO

Ça se passe chez nous!



## DÉCOUVREZ VOS DUCHESSES 2026!

### \* Vicky St-Onge



Bonjour,  
Je me nomme Vicky St-Onge, j'ai 33 ans et je suis originaire de La Pocatière. Je suis enseignante en biologie au collégial et maman d'un petit garçon de 3 ans. Je suis très heureuse d'être duchesse pour l'édition 2026 du Carnaval de Saint-Marcel avec mes consœurs qui, tout comme moi, sont venues s'établir dans notre beau village par amour et ont choisi d'y fonder leur famille. Il y a plusieurs années, alors que Tomy était duc et moi son intendante, je n'aurais jamais imaginé que ce serait à mon tour d'occuper ce rôle, et pourtant! Ce qui m'a marquée le plus lorsque je suis arrivée ici, c'est le dynamisme des événements rassembleurs et à quel point les gens de Saint-Marcel sont tissés serrés. Je souhaite que le feu sacré qui anime notre village ne s'éteigne jamais et que nos traditions puissent se perpétuer à nos enfants. Longue vie au Carnaval et joyeuses festivités!

### \* Bianca Chouinard



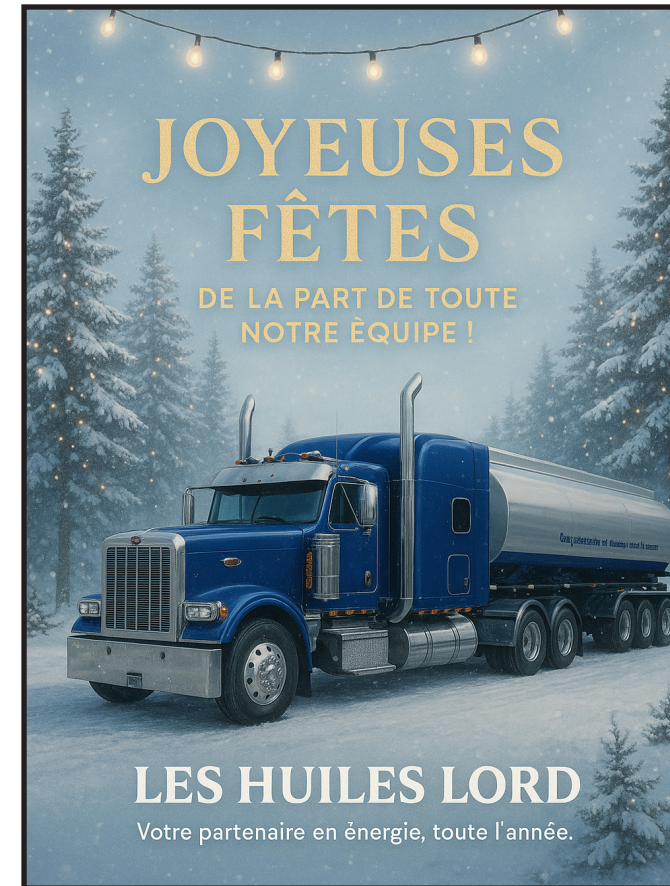
Je m'appelle Bianca et je suis secrétaire médicale au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli. Je suis installée dans le beau village de Saint-Marcel depuis 2015, un endroit où j'ai trouvé un milieu paisible, accueillant et idéal pour fonder ma famille avec mon conjoint. Nous avons deux belles filles : Jolyane 5 ans et Léa 3 ans.

Notre village est devenu, au fil des années, un véritable chez-moi, et c'est avec cœur que je souhaite continuer à participer à son évolution.  
Bon Carnaval!

### \* Marie-Pier Avoine



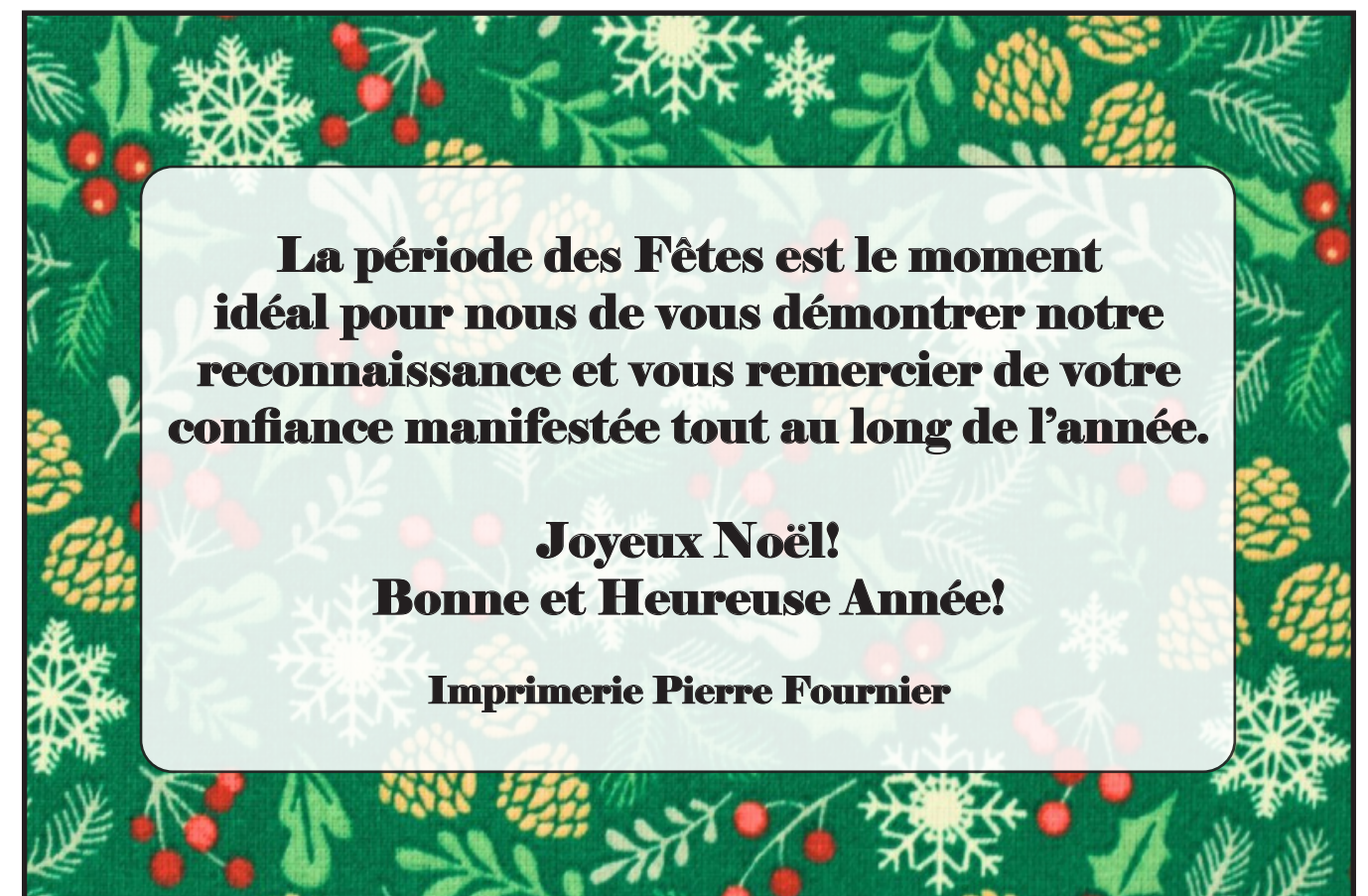
Bonjour à vous tous,  
Sous l'offre de la dernière reine, j'ai accepté la candidature comme duchesse au Carnaval de Saint-Marcel. Je m'appelle Marie-Pier Avoine. Je suis une Marcelloise depuis bientôt 7 ans. C'est justement l'un des anciens rois du Carnaval, soit mon conjoint Alexandre Bernier, qui m'a convaincu de s'établir dans ce beau village. Je suis infirmière de profession au CHSLD de Sainte-Perpétue. Je suis la maman de trois magnifiques enfants: Éléonore, Laurent et Esmée. Je suis heureuse et fière d'établir ma famille dans ce village auquel je m'attache d'année en année. J'aime les valeurs des gens de cette communauté. Ce sera donc un plaisir de poursuivre la tradition des duchesses. Au plaisir de vous croiser au Carnaval!



En ce temps des Fêtes,  
je désire vous souhaiter  
mes meilleurs vœux  
de santé et de bien-être  
entouré de vos proches!

Merci de votre  
confiance!

Mélanie Caron  
Acupuncteur



## Qui suis-je?

### SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

**N**ative de Lévis, elle vient d'une famille de cinq enfants : trois filles et deux garçons. Elle se trouve au milieu. Son primaire et son secondaire se sont déroulés à Lévis. Une fois au cégep, elle est allée au Cégep Beauce-Appalaches à Saint-Georges et elle y a complété un DEC en éducation à l'enfance. Elle travaille depuis ce jour dans ce domaine qu'elle adore. Lorsqu'elle habitait à Saint-Henri, elle s'était impliquée dans le 140<sup>e</sup> groupe Scout

Saint-Henri. Elle est également une maman à temps plein de cinq enfants de 26 à 13 ans. Elle a fait plusieurs voyages au Québec comme en Abitibi au Témiscamingue, à Charlevoix, en Gaspésie et autres. Elle a la chance de voir ses enfants grandir étant donné qu'ils habitent près de chez elle et son mari. Puis, l'été, elle jardine dans ses grands jardins pour le plaisir de cuisiner. C'est une excellente éducatrice pour ses petits. L'avez-vous reconnue? 🙄



La réponse se trouve à la page 32.



**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

Hébergement  
Écoute téléphonique  
Consultations externes  
Services jeunesse

**Le Havre des Femmes**

**418 247-7622**

Tous nos services sont confidentiels et gratuits



**RONA**  
— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —  
**QUINCAILLERIE  
JOS PROULX INC.**

À notre très chère clientèle,  
nous souhaitons  
*Joyeux Noël &  
bonne année 2026!*

Merci pour votre fidélité.

**Marie-Claude  
Salon Mary C**

**QUINCAILLERIE  
JOS PROULX INC.**  
58 5e rue, l'Islet  
(418) 247-5262  
info@josproulx.ca



*En cette période festive, l'équipe  
d'Atelier Mécanique 285  
vous souhaite de joyeuses Fêtes.  
De plus, nous aimerions prendre  
le temps de vous remercier de votre  
confiance tout au long de l'année.*

*Prenez note que nous serons fermés du  
23 décembre au 4 janvier inclusivement.*

*Ariane, Jérémie et Robin*



**L**e 11 novembre 2025  
Municipalité  
de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 11 novembre 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

### 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 3. Adoption des procès-verbaux

#### 3.1 Séance ordinaire du 1 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 1 octobre 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

### 4 Nomination des élus(es)

#### 4.1 Nomination des membres du conseil sur divers comités et dossiers municipaux

ATTENDU QUE le conseil municipal désire assurer une répartition équitable et efficace pour des responsabilités parmi les membres du conseil;

ATTENDU QUE la participation des élus municipaux à différents comités permet d'assurer un meilleur suivi des dossiers et une meilleure coordination des actions municipales;

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

DE mandater les membres du Conseil comme responsable sur les différents comités et dossiers tel que décrit ci-dessous et qu'ils soient informés qu'un point à l'ordre du jour leur est accor-

dé afin que chacun dresse un compte-rendu de ses réunions;

- Culture, vie communautaire et l'éducation (Bibliothèque-École-Embellissement): Mélanie Bourgault

- Loisirs: Lorraine Michaud et Jacques Morin

- Infrastructures et services municipaux (Travaux publics): Olivier Bernier et Jacques Morin

- Eaux usées: Olivier Bernier

- Sécurité publique (Premiers répondants-Service incendie): Clément Bernier

- Environnement, urbanisme et développement du territoire (comité consultatif de l'urbanisme-sentiers pédestre): Mélanie Bourgault

- Comité de démolition d'immeubles: Clément Bernier, Lorraine Michaud et Olivier Bernier

- Régie Intermunicipale de gestion des déchets de L'Islet-Sud: Clément Bernier

- Responsable des lacs de villégiatures: Clément Bernier

- Transport Adapté de L'Islet-Sud: Lorraine Michaud

- Administration et gouvernance: Mélanie Bourgault et Clément Bernier

QUE ces désignations entrent en vigueur immédiatement et demeurent effectives jusqu'à ce que

le conseil municipal adopte de nouvelles nominations ou révoications. Les élus acceptent leurs nominations.

### 4.2 Nomination du maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE dans le Code municipal du Québec à l'article 116, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel, en l'absence du maire ou, pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement par les membres de ce Conseil;

QUE le conseiller monsieur Clément Bernier soit nommé maire suppléant de la municipalité de Saint-Marcel.

### 4.3 Nomination des délégués à la Municipalité Régionale du Comté de L'Islet (MRC)

CONSIDÉRANT les élections de novembre 2025, des délégués doivent être nommés à la MRC de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement par les membres de ce Conseil;

QUE conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation Territoriale Municipale ce Conseil nomme d'office la mairesse, madame Mélanie Bourgault, pour siéger au conseil de la MRC de L'Islet;

QUE le conseiller et maire suppléant, monsieur Clément Bernier, soit nommé représentant substitut pour siéger au conseil de la MRC de L'Islet pendant l'absence, l'incapacité ou la vacance de la mairesse, Mélanie Bourgault.

### 5. Finances et gestion administrative

#### 5.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 102 405,45 \$

#### 5.2 Dons et commandites

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal a reçu des demandes de dons et commandites;

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la greffière-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- École secondaire La Rencontre pour les finissants 2025-2026, une somme de 100 \$.

- Maison de la Famille de la MRC de L'Islet, une somme de 75\$ sera remise en chèque cadeau provenant du Marché Bonichoix de Saint-Marcel pour les paniers de Noël.

#### 5.3 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) regroupe les municipalités locales et régionales du Québec afin de défendre leurs intérêts et leur offrir divers services de soutien;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel est membre de la FQM depuis plusieurs années et désire renouveler son adhésion pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE le coût du renouvellement d'adhésion pour l'année 2026 s'élève à 1 129,59 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense doit être prévue au budget de l'exercice financier 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026, pour une somme de 1 129,59 \$;

QUE cette somme soit inscrite au budget de l'exercice financier 2026;

QUE la direction générale soit autorisée à procéder au paiement de ladite cotisation en janvier 2026.

#### 5.4 Entente de location d'un espace de terrain avec Autobus St-Adalbert Inc.

ATTENDU QU' il est de la responsabilité de la Municipalité d'encadrer l'utilisation de ses terrains et installations municipales;

# Affaires municipales

ATTENDU QU' un réservoir de diésel appartenant à la compagnie *Autobus St-Adalbert Inc.* est déjà installé sur le terrain municipal situé au 35, rue des Loisirs à Saint-Marcel;

ATTENDU QU' la compagnie *Autobus St-Adalbert Inc.* désire également installer un réservoir d'essence sur le même site afin de répondre à ses besoins d'approvisionnement en carburant;

ATTENDU QU' la Municipalité de Saint-Marcel juge opportun d'autoriser cette utilisation du terrain municipal, sous réserve de conditions assurant la sécurité, la conformité environnementale et la responsabilité du locataire;

ATTENDU QU' une entente de location a été préparée entre la Municipalité de Saint-Marcel et *Autobus St-Adalbert Inc.*, stipulant notamment:

1- que le Locataire est responsable de ses réservoirs, de leur entretien et de toute pollution ou dommage pouvant en découler;

2- que les réservoirs doivent être identifiés au nom de la compagnie et au type de produit qu'ils contiennent;

3- que le Locataire doit maintenir en tout temps une assurance responsabilité civile avec garantie pollution, et que la Municipalité de Saint-Marcel doit y être désignée comme assuré additionnel;

4- qu'une somme annuelle de 550 \$ est exigée pour l'utilisation du terrain, révisable selon une entente entre les parties;

5- que la Municipalité remet au Locataire trois (3) clés magnétiques prêtées pour la durée de l'entente, lesquelles doivent être remplacées à ses frais en cas de perte et retournées à la fin du contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Marcel autorise la signature de l'entente de location d'un espace de terrain entre la Municipalité de Saint-Marcel et la compagnie *Autobus St-Adalbert Inc.*, représentée par son président, monsieur Richard Gauvin;

QUE madame Sonia Bisson, directrice générale, soit autorisée à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel;

QUE la présente entente prenne effet à la date de sa signature et soit renouvelable annuellement selon les conditions convenues.

## 5.5 Remboursement de certains frais scolaires pour les élèves de l'école primaire de Saint-Marcel

CONSIDÉRANT QU' en vertu de C-47.1- Loi sur les compétences municipales, article 91, en outre, toute municipalité locale peut accorder une aide dans les matières suivantes:

1° l'assistance aux personnes physiques défavorisées ou dans le besoin;

2° la création et la poursuite, sur son territoire ou hors de celui-ci, d'œuvres de bienfaisance, d'éducation, de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

CONSIDÉRANT le fait de favoriser les personnes dans le besoin et d'assurer les besoins en matière scolaire pour les jeunes pour l'ensemble des familles de la municipalité de Saint-Marcel;

CONSIDÉRANT QUE toutes les familles doivent payer les frais de scolarité dans son ensemble;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt de former la jeunesse dans le but d'assurer le bien-être d'ensemble des jeunes familles d'enfants;

CONSIDÉRANT QU' il s'agit d'une aide de 75 \$ par année pour chaque enfant inscrit à l'école primaire de Saint-Marcel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite poursuivre l'application de ce programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal demande aux parents de fournir une preuve de paiement de frais scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

D' autoriser le remboursement de frais scolaires à raison de 75 \$ pour chaque enfant inscrit à l'école primaire de Saint-Marcel;

D' exiger la preuve de paiement du Centre de service scolaire de la Côte-du-Sud par les parents;

D' autoriser la directrice générale à effectuer le paiement aux parents ou tuteurs des élèves fréquentant l'école primaire ayant rempli les documents requis.

## 5.6 Quote-part pour le Transport Adapté de L'Islet-Sud

CONSIDÉRANT QUE la participation de la municipalité de Saint-Marcel est d'une somme de 5 131.68 \$ pour l'année 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité confirme sa participation au Transport Adapté L'Islet-Sud;

QUE la municipalité nomme madame Lorraine Michaud à titre de représentante de la municipalité de Saint-Marcel auprès du Transport Adapté de L'Islet-Sud;

QUE la Municipalité accepte de verser une contribution de 5 131.68 \$ pour l'année 2026;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale et Greffière-trésorière à déboursier les sommes dues en temps opportun;

QUE la Municipalité confirme le mandat donné au Transport Adapté L'Islet-Sud;

QUE la Municipalité accepte le mandat d'organisme mandataire donné à la ville de Saint-Pamphile.

## 5.7 Remplacement temporaire de la Directrice générale et Greffière-trésorière

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Sonia Bisson, sera absente pour une période déterminée, et qu'il est nécessaire de désigner un remplaçant pour assurer la continuité des fonctions administratives et opérationnelles de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE le Conseil Municipal prend acte que, pendant l'absence de la Directrice générale et Greffière-trésorière, Mme Sonia Bisson, de nommer monsieur Normand Blier, Directeur général et Greffier-trésorier par intérim pour assurer temporairement la gestion des affaires courantes de la municipalité;

QU' en l'absence temporaire de la Directrice générale et Greffière-trésorière, monsieur Blier soit autorisé à signer, tous les documents administratifs, financiers, juridiques et autres actes nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité, dans les limites de sa fonction et confor-



**SAMANTA TANGUAY**  
Entraîneuse & Toilettuse Canin

(450) 501-8879  
Vitalite.samanta@gmail.com  
Facebook- Vitalité Canine  
Saint-Jude

VITALITÉ  
CANINE



*L'Ancien Presbytère*  
*de St-Marcel*  
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.  
418-356-5060



Les Nouveaux Sentiers  
de la MRC de L'Islet

183, rang Terrebonne  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
Tél. / Téléc.: 418 359-3348  
Sans frais: 1 877 359-3348  
nouveauxsentiers@globetrotter.net  
www.nouveauxsentiers.org



Maryse Blanchet  
**COIFFURE**  
*Ang-Belle*  
356-5855

# Affaires municipales

mément aux règles de délégation de pouvoir en vigueur au sein de la municipalité;

QUE cette délégation de pouvoirs soit effective à compter du mois de décembre 2025 et restera en vigueur jusqu'au retour de la Directrice générale et Greffière-trésorière, Mme Bisson, ou jusqu'à ce que le Conseil Municipal en décide autrement;

QUE la contribution financière de monsieur Blier soit versée conformément aux modalités définies lors de la séance de travail du 4 novembre 2025, et ce, pour la période de remplacement temporaire de la direction générale ou jusqu'à ce que les membres du conseil modifient cette résolution;

QUE le Conseil autorise la mairesse, Mme Mélanie Bourgault, à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

## 5.8 Reconnaissance et Appréciation - Achat de Boîtes Cadeaux

Reporté

## 5.9 Contrat de conciergerie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel désire confier à madame Johanne Jean le contrat de conciergerie pour les bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les services de madame Johanne Jean ont toujours donné satisfaction et qu'il y a lieu de reconduire son engagement pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un contrat de gré à gré conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel accorde à madame Johanne Jean un contrat de gré à gré pour la conciergerie des bâtiments municipaux pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2026;

QUE la rémunération soit fixée au taux horaire de 20,93 \$, payable sur présentation de facture et après acceptation des comptes par le Conseil;

QUE la Directrice générale et greffière-trésorière, madame Sonia Bisson, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité ledit contrat de conciergerie.

## 5.10 Désignation et délégation des responsabilités en matière d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels

ATTENDU QUE la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) prévoit que le responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels est la plus haute autorité de l'organisme public, sauf désignation d'une autre personne;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Marcel juge opportun de désigner une ou des personnes responsables de l'application de cette loi au sein de l'organisation;

ATTENDU QUE la mairesse, en tant que plus haute autorité municipale, peut déléguer tout ou

partie de ses fonctions à une ou plusieurs personnes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Marcel désigne Mme Sonia Bisson, directrice générale, à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels pour la municipalité;

QUE la Municipalité délègue également certaines responsabilités à Mme Diane Aubé, adjointe administrative, afin d'assurer le traitement des demandes d'accès et la gestion quotidienne des renseignements personnels, sous la supervision de la directrice générale ;

QUE la mairesse Mélanie Bourgault, en sa qualité de plus haute autorité municipale, confirme par la présente la désignation et la délégation des responsabilités mentionnées ci-dessus;

QUE la présente résolution soit transmise à la Commission d'accès à l'information du Québec conformément aux exigences de la loi;

QUE la présente résolution remplace toute désignation ou délégation antérieure en matière d'accès aux documents et de protection des renseignements personnels.

## 6. Rapport des différents comités - Suivi des membres du conseil

Suite à l'élection du 2 novembre 2025, les nouveaux élus et élus

viennent d'être désignés, ce qui signifie qu'aucune discussion sur les comités n'aura lieu.

## 7. Législation

### 7.1 Liste des sessions régulières du conseil pour l'année 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront à la salle du conseil municipal au 48, chemin Taché Est, Saint-Marcel, et débuteront à 19 heures 30.

JANVIER: 13 janvier

FÉVRIER: 3 février

MARS: 3 mars

AVRIL: 7 avril

MAI: 5 mai

JUIN: 2 juin

JUILLET: 7 juillet

AOÛT: 11 août

SEPTEMBRE: 1er septembre

OCTOBRE: 6 octobre

NOVEMBRE: 3 novembre

DÉCEMBRE: 8 décembre

QUE le Conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la Directrice générale et Greffière-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

### 7.2 Dépôt du formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil

Dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c,E-2.2) article 357, il est spécifié, tout membre du conseil d'une municipalité doit, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la municipalité régionale de comté ou de la communauté métropolitaine au conseil de laquelle siège le maire de la municipalité et des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal, dont le membre fait partie. La déclaration mentionne notamment les emplois et les postes d'administrateur qu'occupe le membre du conseil ainsi que l'existence des emprunts qu'il a contractés auprès d'autres personnes ou organismes que des établissements financiers ou de prêts, qu'il a accordés à d'autres personnes que les membres de sa famille immédiate, et dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2000 \$.

Mélanie Bourgault, Lorraine Michaud, Jacques Morin, Clément Bernier et Olivier Bernier, membres du Conseil municipal,

ont remis à la Greffière-trésorière son formulaire « *Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil* » afin que celle-ci, suite aux dispositions législatives, transmette au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le relevé identifiant les membres du Conseil ayant déposé ou non leur formulaire.

### 7.3 Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses

ATTENDU QUE selon l'article 513.2 de la Loi des élections et référendums dans les municipalités (LERM) le trésorier doit déposer pour chacune des candidatures le formulaire DGE-1038 au Conseil municipal;

ATTENDU QUE toute personne ayant produit une déclaration de candidature lors de l'élection doit remettre au trésorier un formulaire, Liste des donateurs et rapport de dépenses (DGE-1038);

QUE la greffière-trésorière dépose les formulaires Liste des donateurs et rapports de dépenses (DGE-1038) des élus (es) suivants;

Mairesse: Mélanie Bourgault, pour l'élection du 2 novembre 2025.

Conseiller 2: Lorraine Michaud, pour l'élection du 2 novembre 2025.

Conseiller 4: Jacques Morin, pour l'élection du 2 novembre 2025.

Conseiller 5 : Clément Bernier, pour l'élection du 2 novembre 2025.

# LE BABILLARD

**Félicitations à  
Estelle Bélanger, gagnante du  
Concours de la photo d'automne!**



**Merci aux autres  
participantes!**



Linda Lévesque



Véronique Drolet



**Félicitations à  
Maélie Bélanger, gagnante du Concours  
de la photo de décorations de Noël!!**

**Merci aux autres  
participantes!**



Estelle Bélanger



Linda Lévesque



Marthe Boucher

De la part de toute votre équipe  
du Bonichoix, nous vous  
souhaitons un très beau  
*Temps des fêtes!*  
Voici l'horaire de votre magasin durant la  
période des fêtes

Mardi le 23 décembre : 8h00 à 17h30  
Mercredi le 24 décembre : 8h00 à 16h00  
Jeudi le 25 décembre : FERMÉ  
Vendredi 26 décembre : 13h00 à 20h00  
Mardi 30 décembre : 8h00 à 17h30  
Mercredi 31 décembre : 8h00 à 16h00  
Jeudi 1er janvier : FERMÉ  
Vendredi 2 janvier : 13h00 à 20h00

**La Coop** St-Pamphile **MARCHÉ BONICHOIX**

**Il est temps de vous inscrire !**

**CENTRE DE FORMATION AGRICOLE**  
SAINT-ANSELME

Programmes offerts

- Mécanique agricole
- Production acéricole
- Production animale

**CFPE** Centre de formation professionnelle de l'Envolée

Secteurs de formation

- Administration
- Alimentation
- Santé
- Mécanique automobile
- Usinage

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Formation professionnelle

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud Québec

Saviez-vous que, même adulte (16 ans et +), vous pouvez retourner à l'école pour terminer vos études, apprendre un nouveau métier, vous perfectionner ou faire reconnaître vos acquis et vos compétences?

Les mois de **janvier** et **février** sont idéaux pour vous inscrire en formation professionnelle en vue de la prochaine année scolaire!

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud compte deux centres de formation professionnelle :

- Centre de formation professionnelle de L'Envolée (Montmagny)
- Centre de formation agricole de Saint-Anselme

**Pour connaître les programmes de formation offerts et vous inscrire, visitez :**

Besoin d'aide pour votre inscription? Communiquez avec le service Sakado  
418 234-2574  
tonprojet@tonsakado.ca

**Sakado**

# Affaires municipales

Conseiller 6: Olivier Bernier, pour l'élection du 2 novembre 2025.

QUE les formulaires remis par les candidats soient transmis par la Direction générale de la municipalité au Directeur général des élections du Québec comme prévu à Loi des élections et référendums dans les municipalités (LERM).

## 8. Loisirs-Tourisme-Culture

### 8.1 Participation à l'événement « Dévoilement de la 20e édition - Soirée gala 2025 » - Les Fleurons du Québec

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Les Fleurons du Québec tiendra le dévoilement de la 20e édition lors de la soirée gala, le 11 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la participation de la municipalité à cet événement permet de reconnaître les efforts déployés pour l'embellissement horticole et de promouvoir l'image positive de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE la municipalité autorise la participation de ses représentants à l'événement « Dévoilement de la 20e édition - Soirée gala 2025 » des Fleurons du Québec;

QUE les dépenses reliées à cette participation, incluant les frais d'inscription, le repas du soir, le déplacement et l'hébergement, soient assumées par la municipalité;

## 9. Travaux publics-Voirie

### 9.1 Mandat pour le déneigement du chemin La Madril 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel désire faire déneiger le chemin de la Madril sur une longueur de 2.7 km;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'octroyer un contrat de gré à gré pour la saison hivernale 2025-2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le contrat pour le déneigement du chemin de la Madril soit donné à l'entreprise Entreprise Godbout et Fils inc. pour la somme de 1 700 \$ pour la saison 2025-2026;

QUE la Directrice générale et Greffière-trésorière, Sonia Bisson, soit autorisée à signer le contrat ou l'entente de déneigement pour et au nom de la municipalité.

## 10. Eaux usées

### 10.1 Autorisation de paiement - Firme Aquatech

CONSIDÉRANT QUE la firme Aquatech a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Marcel deux factures pour des services rendus en lien avec le contrat autorisé par la résolution 115-08-24;

CONSIDÉRANT QUE le total des deux factures s'élève à 8 295,38 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE ces factures concernent les services

professionnels fournis pour la période de septembre et octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE ces factures ont été reçues récemment par la direction générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE le conseil autorise le paiement à la firme *Aquatech Société de gestion de l'eau inc.* pour une somme de 8 295,38 \$ taxes incluses, conformément au contrat déjà approuvé par la résolution 115-08-24;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire du traitement des eaux usées - honoraires professionnels;

QUE la directrice générale, Mme Sonia Bisson, soit autorisée à procéder audit paiement.

## 11. Sécurité publique

### 11.1 Déneigement des bornes sèches

ATTENDU QUE le directeur du service incendie a rappelé aux municipalités, par courriel, l'importance d'assurer la mise en mode hivernal et le déneigement des bornes sèches afin d'en garantir la pleine fonctionnalité durant la saison froide;

ATTENDU QU' en période hivernale, le déneigement du pourtour des bornes d'incendie doit être effectué régulièrement afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre un accès rapide aux services d'urgence;

ATTENDU QU' afin de faciliter la gestion de ces travaux, le mandat de déneiger le pourtour des bornes est confié à des entrepreneurs indépendants;

ATTENDU QUE des balises de repérage seront installées à chacune des bornes afin de faciliter et de sécuriser le travail de déneigement;

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées par le conseil pour l'entretien de borne d'incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel confie le mandat de déneiger le pourtour des bornes sèches aux entrepreneurs suivants, pour une somme de 175,00 \$ par borne:

o Chemin Taché Ouest : Benoit Morin

o Rang 7 Ouest : Jean Mercier

o Rang 7 Est : Réjean Bernard

o Chemin Taché Est : Ferme G.D. Bourgault et Fils

QUE ces travaux soient effectués conformément aux standards et aux normes reconnues en matière d'approvisionnement en eau pour les interventions d'urgence, comme stipulé au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de L'Islet;

QUE le contrat de déneigement contienne une clause précisant que le contractant n'est pas responsable en cas de bris sur les

infrastructures municipales, notamment sur les bornes sèches;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les contrats pour et au nom de la municipalité.

### 11.2 Nomination du responsable pour le service des Premiers Répondants

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du Conseil municipal tenue le 1er octobre 2025, Madame Lisette Bélanger a déposé sa démission à titre de responsable du service des Premiers Répondants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel doit désigner un nouveau responsable afin d'assurer la continuité et la supervision du service des Premiers Répondants sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Dominique Chagnon possède les compétences et l'expérience nécessaires pour assumer ce rôle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire conclure un contrat de service à titre de travailleur autonome avec Monsieur Chagnon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Marcel nomme Monsieur Dominique Chagnon à titre de responsable du service des Premiers Répondants;

QUE ledit responsable agisse à titre de travailleur autonome et reçoive une rémunération

annuelle de 1 000 \$, versée sur présentation de facture et sur acceptation des comptes par le Conseil;

QUE Monsieur Chagnon soit tenu de produire un rapport annuel en début d'année et d'assumer toutes les responsabilités rattachées à ce rôle;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Sonia Bisson, soit autorisée à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel.

### 11.3 Entente pour la gestion des trousse de premiers soins municipales

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Marcel doit s'assurer que les trousse de premiers soins présentes dans ses bâtiments, véhicules et sites municipaux soient maintenues en bon état, complètes et conformes aux exigences de la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* (CNESST);

ATTENDU QUE la municipalité juge opportun de confier à une personne responsable la vérification, l'entretien et le réapprovisionnement des trousse de premiers soins afin d'assurer la sécurité du personnel et des citoyens;

ATTENDU QUE M. Yves Couillard a accepté d'agir à titre de responsable des trousse de premiers soins et des défibrillateurs pour la municipalité, conformément aux modalités prévues dans l'entente préparée à cet effet;

ATTENDU QUE cette entente précise les responsabilités du responsable, la fréquence des vérifications, les conditions de rémunération ainsi que la durée d'application;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel autorise la conclusion d'une entente avec M. Yves Couillard pour la gestion, la vérification et le réapprovisionnement des trousseaux de premiers soins municipales et des défibrillateurs;

QUE ladite entente entre en vigueur à compter de l'adoption de la présente résolution le 11 novembre 2025 et prenne effet dès sa signature;

QUE la directrice générale, Mme Sonia Bisson, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente;

QUE la rémunération de M. Couillard soit versée selon le taux horaire établi à l'échelle salariale municipale en vigueur, conformément aux termes de l'entente.

## 12. Correspondance

### 12.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de 11 novembre 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sensibilisation à la cybersécurité.

2. Invitation de l'Office du Tourisme et de la MRC de L'Islet pour une rencontre d'information le 20 novembre 2025 à 19 h à la Vigie de Saint-Jean-Port-Joli.

## 13. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

## 14. Période de questions

Quelques questions de citoyens.

## 15. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 23 minutes. 🗨️



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE L'ISLET

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL

## AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL

## CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sonia Bisson, Directrice générale et Greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires, en déterminant le jour et l'heure du début de chaque séance pour la prochaine année. Le calendrier est adopté à la séance ordinaire du 11 novembre 2025 par la résolution 150-11-25.

Ces séances se tiendront le **MARDI** à la Salle du Conseil municipal au 48, chemin Taché Est, Saint-Marcel et débuteront à **19 h 30**.

➤ JANVIER	13 janvier	➤ FÉVRIER	3 février
➤ MARS	3 mars	➤ AVRIL	7 avril
➤ MAI	5 mai	➤ JUIN	2 juin
➤ JUILLET	7 juillet	➤ AOÛT	11 août
➤ SEPTEMBRE	1 <sup>er</sup> septembre	➤ OCTOBRE	6 octobre
➤ NOVEMBRE	3 novembre	➤ DÉCEMBRE	8 décembre

QUE le Conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À SAINT-MARCEL, ce treizième jour de novembre deux mille vingt-cinq.

Sonia Bisson  
Directrice générale/Greffière-trésorière

48, chemin Taché Est, Saint-Marcel, Québec, G0R 3R0 tél.: 418-356-2691 courriel: info@saintmarcel.qc.ca

# Ici, c'est chronique!

## Biologie 101

par Vicky St-Onge



### DES GONADES ET DES GAMÈTES

Cette année, j'enseigne un cours qui traite du développement et du fonctionnement des systèmes reproducteurs et de tout ce qui touche de près ou de loin à la reproduction et à la sexualité. C'est ce qui m'a inspiré cette chronique dans laquelle j'ai envie de vous présenter les différences fondamentales de la reproduction entre les sexes. Mais avant d'atteindre l'apogée du sujet, quelques notions préliminaires sont de mises...

Les systèmes reproducteurs se distinguent en deux modèles, masculin ou féminin. Lorsqu'un individu atteint la maturité sexuelle, ses gonades sont aptes à produire des gamètes : la reproduction est ainsi possible, ce qui permet d'assurer la perpétuité de notre espèce. Les gonades sont les organes du système reproducteur responsables de la fabrication des gamètes, c'est-à-dire les cellules reproductrices assurant la fécondation. Pour le système reproducteur masculin, les gonades sont les testicules qui produisent les

spermatozoïdes (les gamètes masculins), tandis que pour le système reproducteur féminin, les gonades sont les ovaires qui mènent à la production des ovules (les gamètes féminins). Il existe des différences majeures dans le processus de fabrication des gamètes entre les sexes. En effet, la spermatogenèse, qui consiste en la fabrication des spermatozoïdes par les testicules, est beaucoup plus simple que son homologue féminin, nommé l'ovogenèse.

La spermatogenèse est un processus de division cellulaire (de la méiose), qui se déroule en continu, de la puberté à la mort. Bien qu'on observe un ralentissement de celle-ci avec le vieillissement, un homme âgé, en bonne santé, demeure fertile. Chaque cellule souche des testicules qui entame la méiose résulte en la production de quatre spermatozoïdes. En effet, la cellule mère de départ se divise une première fois en deux cellules filles, qui elles-mêmes se diviseront à leur tour en deux, pour donner un total de quatre gamètes produits (voir le schéma). Ainsi, la quantité de spermatozoïdes produits chez les hommes est très élevée et sans cesse renouvelée dès l'adolescence. Pour vous donner une idée, on retrouve généralement entre 15 et 200 millions de spermatozoïdes par millilitre de sperme chez l'humain.

La seule particularité notable de la spermatogenèse est en lien avec le nombre d'étapes qu'elle comporte, soit cinq (qui sont dans l'ordre la spermatogonie, le spermatocyte 1, le spermatocyte 2, la spermatide et le spermatozoïde). Ce processus comprend une étape de plus que l'ovogenèse, qui en comporte quatre (l'ovogonie, l'ovocyte 1, l'ovocyte 2 et l'ovule). Cette étape supplémentaire de la spermatogenèse permet d'ajouter au gamète immature une structure anatomique lui permettant de se déplacer : un flagelle. En effet, le spermatozoïde est un gamète mobile, contrairement à l'ovule. C'est l'ondulation de son flagelle qui lui permet d'avancer à l'intérieur du système reproducteur féminin pour aller à la rencontre du gamète féminin lors de la fécondation.

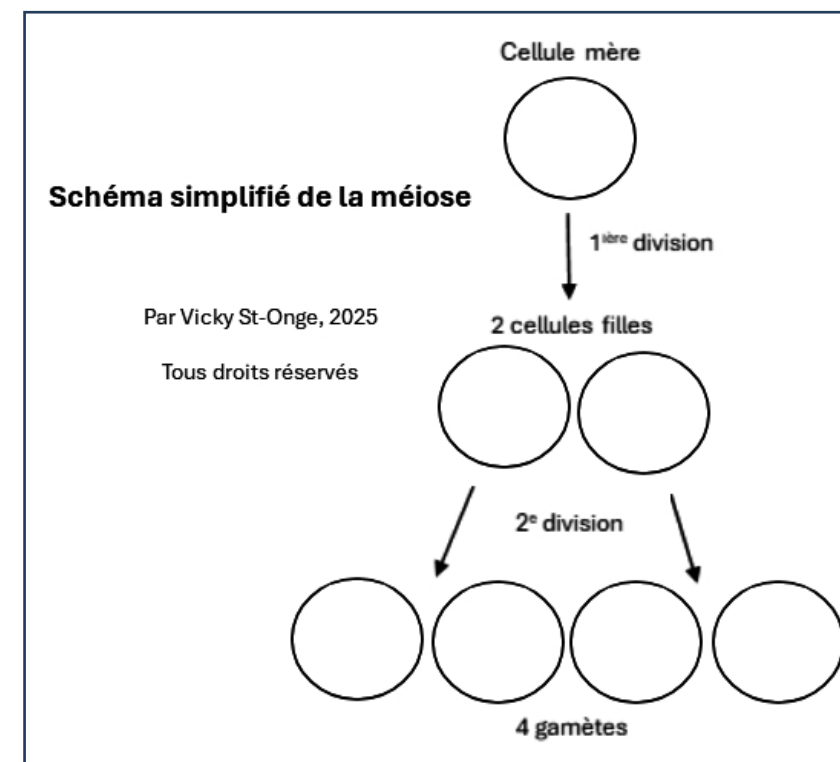
L'ovogenèse, quant à elle, débute dès le développement embryonnaire. Les premières étapes du processus (ovogonie et ovocyte 1) ont lieu lors de la grossesse, dans les ovaires de l'embryon de sexe féminin. Puis, tout se met sur pause à partir de la naissance et pendant toute l'enfance de la petite fille, avant de reprendre cycliquement là où cela s'était interrompu à la puberté. Cela signifie que la quantité de gamètes féminins est déjà déterminée d'avance dans les ovaires de la petite fille avant même sa naissance, sans jamais se renouveler. Les ovaires d'une femme contiennent environ

400 000 gamètes immatures à la puberté et il n'en restera plus aucun lors de la ménopause. Cela met en lumière que la fertilité des femmes a une date de péremption. En effet, un arrêt de l'ovogenèse se produit avec le vieillissement, lorsque la quantité de gamètes disponibles dans les ovaires a été épuisée au fil des cycles menstruels.

Toutefois, ce ne sont pas tous les gamètes immatures des ovaires qui deviendront des ovules. Au début de chaque cycle menstruel, une petite quantité de gamètes immatures (généralement jusqu'à une quinzaine) sortent de leur dormance pour reprendre leur développement. Mais au terme du développement folliculaire, il y en a généralement qu'un seul qui sera relâché lors de l'ovulation. Ce dernier pourra compléter son étape ultime lui permettant de devenir un ovule, seulement s'il est mis en contact avec des spermatozoïdes et qu'une fécondation a lieu. Il est donc inexact de dire qu'un ovule est relâché par l'ovaire lors de l'ovulation, il s'agit plutôt d'un ovocyte qui est relâché. Ainsi, une femme produit en réalité très peu d'ovules au cours de sa vie, étant donné la nécessité d'une fécondation pour compléter la dernière étape de l'ovogenèse.

Finalement, il existe une dernière particularité chez l'ovogenèse en lien avec le processus de méiose. Lorsque les deux divisions successives se produisent, le

# Ici, c'est chronique!



contenu de la cellule est divisé de façon inégale à chaque fois. Les deux cellules filles issues de la cellule mère sont donc de taille différente. La plus petite cellule, qui se nomme le globule polaire, est non fonctionnelle et elle est condamnée à mourir. Seule la plus grosse des deux cellules filles persiste pour effectuer la seconde division, elle aussi inégale en termes de contenu. Un second globule polaire est formé, voué à mourir, et la grosse cellule restante se nomme l'ovule. Ainsi, une cellule souche de l'ovaire qui entame la méiose résulte en un seul ovule, si fécondation il y a. C'est en partie cette division inégale qui explique la différence de taille entre les gamètes des deux sexes. Le spermatozoïde étant minuscule et l'ovule immense, soit environ 10000 fois plus gros chez l'humain.

Il y aurait encore tant à dire sur les gonades et les gamètes et sur le sujet de la reproduction en général. Ne serait-ce que sur les hormones sexuelles régulant les gonades ou encore les différences anatomiques des gamètes en lien avec leurs rôles distincts et complémentaires lors de la fécondation. Bref, cela m'a donné de l'inspiration pour de futurs sujets! ☺

# Ici, c'est chronique!

## Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



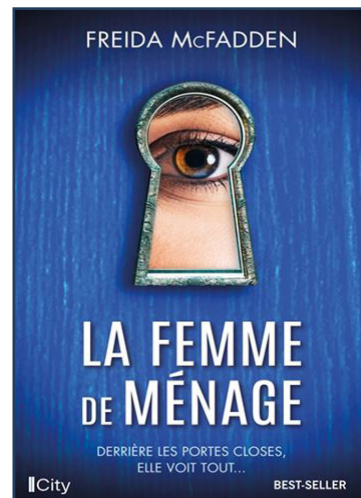
### TOP 5 DE 2025

Depuis quelques années, je prends en note toutes mes lectures terminées, ce qui me permet de faire un bilan du nombre de livres lus dans l'année. Au moment d'écrire cette chronique, au début de décembre 2025, cette liste s'élève au nombre de 66 romans! Pour cette dernière chronique de l'année, j'avais envie de vous présenter mes coups de cœur sous forme de Top 5 (pas nécessairement dans l'ordre).

### Prendre son souffle

Ce roman de Geneviève Jannelle est sans aucun doute MA LECTURE DE L'ANNÉE! Oui, oui, rien de moins! M'ayant été conseillé par une collègue de travail, je l'ai d'abord emprunté via le prêt numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. À mi-chemin de ma lecture, je savais déjà qu'il me fallait la copie papier, afin de pouvoir relire ce petit bijou et aussi de le faire découvrir à d'autres.

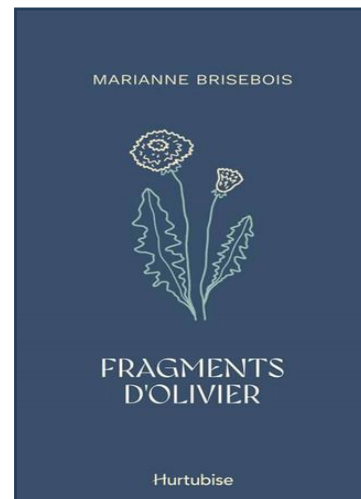
L'histoire immensément poignante d'Anaïs et Éden se lit avec une facilité déconcertante. Ce roman d'à peine 150 pages se lit - et se relit - tout seul! Et préparez-vous à verser quelques larmes en plus! C'est UN MUST sur votre pile à lire (PAL)!



### La femme de ménage

Je crois vous en avoir déjà parlé lors d'une précédente chronique, mais j'ai effectivement moi aussi succombé à la lecture de cette série, écrite par Freida McFadden, qui a fait beaucoup jaser... avec raison! Cette trilogie (une

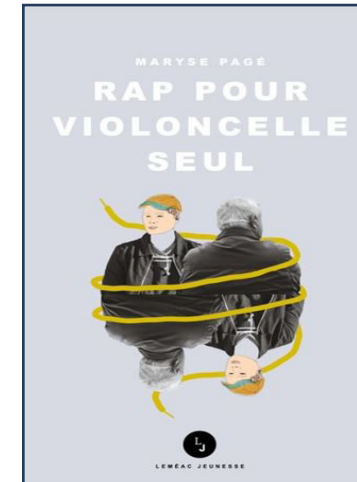
nouvelle est également parue pour venir compléter la série) est effectivement aussi addictive qu'elle le paraît. Le premier tome, alors qu'on entre dans le monde de Millie, nous laisse la mâchoire pendante devant les chamboulants revirements de situation. Si vous êtes amateurs de thrillers et que vous n'avez pas encore attaqué cette série, c'est le temps de la mettre sur votre PAL de 2026!



### Fragments d'Olivier

Il n'y a pas si longtemps, dans ma traditionnelle chronique relatant mes lectures du mouvement *Le 12 août, j'achète un livre québécois*, je vous ai parlé de ce roman écrit par une autrice avec laquelle j'ai parfois un rapport amour/haine, soit Marianne Brisebois. Bien que j'aime beaucoup ses ouvrages et les thématiques abordées, la longueur des histoires me dérange un peu parfois. Je ne peux par contre pas m'empêcher de mettre ce roman relatant la relation difficile entre Camille, la narratrice, et Olivier,

son ami/amoureux aux prises avec de graves problèmes de toxicomanie, dans mon Top 5. Il faut croire que le penchant amour envers l'autrice l'emporte!



### Rap pour violoncelle seul

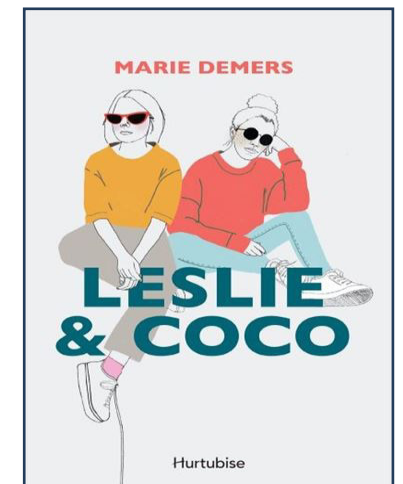
Bien que ce roman de Maryse Pagé soit de prime abord destiné aux adolescents, j'ai adoré lire l'histoire de Malik, un jeune homme qui n'a pas une vie facile, entre la désertion de sa mère et ses passages en famille d'accueil, et qui est condamné à effectuer des travaux communautaires dans une résidence pour personnes âgées. C'est là qu'il fera la connaissance d'un vieil homme aigri et de prime abord,

franchement détestable. Or, au fil du temps, cette relation forcée deviendra une amitié profonde qui chamboulera leur vie à tous les deux... Une lecture facile qui nous fait également verser quelques larmes!

### Leslie et Coco

Vous le savez, plusieurs de mes autrices favorites sont publiées par la même maison d'édition, soit *Hurtubise*. Lors d'une visite au salon du livre en avril dernier, dans le kiosque de celle-ci, j'ai été attirée par le nom d'une écrivaine que je n'avais jamais lue : Marie Demers. À l'été, j'ai donc plongé dans la lecture de *Leslie et Coco*, un roman dont la thématique principale est l'amitié entre deux jeunes femmes qui paraissent à l'opposé l'une de l'autre, mais qui en fait se complètent parfaitement. Ayant beaucoup aimé ce premier tome, j'ai tout de suite plongé dans la suite, *Leslie*, qui met de l'avant cette moitié du duo. À ce moment, je ne savais pas qu'une trilogie était prévue avec ces héroïnes, mais la fin abrupte de ce deuxième roman m'a fait comprendre que

l'histoire se poursuivait dans un prochain tome... qui n'était alors pas encore paru. Après une petite recherche qui m'a appris que *Leslie et Coco* était paru en octobre 2019, puis *Leslie*, en mars 2021, j'ai été soulagée de n'avoir pas connu cette autrice dès la parution du premier tome, car j'aurais dû attendre jusqu'en septembre 2025 pour connaître la suite, intitulée cette fois-ci *Coco*. Au moins, je n'ai eu qu'un mois ou deux à attendre pour finaliser la lecture de cette trilogie que j'ai beaucoup aimée! J'ai également beaucoup apprécié l'autrice, et je poursuis la lecture de ses autres œuvres en 2026! 👁



**RONA**

— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —

**QUINCAILLERIE  
JOS PROULX INC.**

☎ 418-247-5262 | ✉ info@josproulx.ca | 📍 58, 5e rue, L'Islet


ACUPUNCTURE  
*Mélanie Caron*

Acupunctrice  
Membre de la Fédération  
des Kinésithérapeutes du Québec

418 241-2124  
Montmagny et St-Jean-Port-Joli  
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr

No licence: A-022-16

Clinique  
d'acupuncture  
**Sylvie Cloutier**



305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli  
(Québec) G0R 3G0  
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des  
acupuncteurs du Québec  
Licence : #A-021-89

*Salon  
MaryC*

Coiffure pour elle et lui  
**Marie-Claude Couillard**  
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET 1 888 265-7940  
promutuelassurances.ca

 **Isabelle Caron  
et Myriam Miville-Godbout**  
Pharmaciennes propriétaires

Affiliés à:  
 **familiPrix**

35, rue Principale, bureau 104  
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0  
T: 418 356-3341  
F: 418 356-2178

361, rue Principale  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
T: 418 359-3388  
F: 418 359-3651

Suivez-nous sur:  
    
familiPrix.com

**WENAIR**  
C O N T R Ô L E

Réfrigération  
Climatisation  
Ventilation  
Électricité  
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

*La qualité du service avant tout ! 418 248-2468*



*De notre entreprise  
à votre famille  
On vous souhaite  
de joyeuses fêtes!*

*Nouvelle année rime avec nouveautés! Nous sommes heureux  
de vous annoncer l'acquisition de notre nouveau garage situé  
au 183 Route Elgin Sud à St-Pamphile!*

*Nous sommes reconnaissants de grandir dans nos projets  
avec une merveilleuse clientèle. Que l'année 2026 soit  
remplie de douceurs, de beaux défis, de santé et d'amour.*

*Steeve, Alexandre, Guyaume, Julie & Justine*

**SFB**  
SERVICES  
FORESTIERS  
BERNIER

# Communiqué

## FRAUDE AMOUREUSE : QUAND L'AMOUR DEVIENT UNE ARNAQUE

La fraude amoureuse, aussi appelée « arnaque sentimentale », est une forme de manipulation émotionnelle utilisée par des individus malintentionnés pour exploiter la vulnérabilité affective d'autrui. Elle se déroule souvent en ligne, sur des sites de rencontres ou les réseaux sociaux, où le fraudeur crée une fausse identité séduisante pour gagner la confiance de sa victime.

Une fois le lien émotionnel établi, le fraudeur invente des histoires dramatiques – maladie, accident, problème financier – pour solliciter de l'argent. La victime, croyant aider une personne qu'elle aime, peut envoyer des sommes importantes, parfois jusqu'à ruiner ses finances. Ce type d'escroquerie ne repose pas

seulement sur la cupidité, mais sur une compréhension fine des émotions humaines : solitude, besoin d'amour, espoir.

Les conséquences sont souvent dévastatrices. Au-delà de la perte financière, la victime subit un choc psychologique profond, mêlant honte, colère et tristesse. Elle peut hésiter à porter plainte, craignant le jugement ou ne réalisant pas immédiatement qu'elle a été dupée.

Pour se protéger, il est essentiel de rester vigilant : ne jamais envoyer d'argent à une personne rencontrée uniquement en ligne, vérifier les incohérences dans les récits, et parler à des proches en cas de doute.

### Ressources utiles :

- Centre antifraude du Canada : 1-888-495-8501
- Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés: 1-888-489-2287
- Police locale : composer le 911 en cas d'urgence ou contacter le poste le plus proche
- Travailleur de milieu ITMAV – Vos Veilleurs – Centre d'action bénévole de Montmagny-L'Islet :
- MRC de Montmagny : 418-248-7242 poste 106
- MRC de L'Islet : 418-248-7242 poste 115

L'amour, aussi puissant soit-il, ne doit jamais faire taire la prudence. ☹

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

*Une force communautaire!*

Steve Gobeil

Le veilleur

Travailleur de milieu au service des aînés

confidentiel  
et gratuit

418-248-7242 poste 106

s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins!

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches



Les Huiles

**LORD** 2003

Vous servir est  
un plaisir!

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : 418-359-2181

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)



**VACANCES EN FAMILLE ?  
ON T'Y MÈNE SANS STRESS !**

Un service pratique, abordable et durable.  
Trois offres adaptées à vos besoins :

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

**BIENVENUE À BORD !**



Pour réserver : 1 844 598-8950

Achetez vos billets au [acceslislet.com](http://acceslislet.com)

# Sudoku

9		6						
	3				6		9	2
	2			5				4
		3	9			8	6	
	8	7			3		2	
5			1				4	
	6				5		8	
8	1	5	6		2		7	3
		4		3				

	7							
	1			8			3	
4		9		7				
1			7					3
		8	4				5	
		6	5			1		4
6						3		5
	4			1			2	8
5	3	1	8		6	4	7	9

Réponse du mois  
de décembre

Mot caché:  
HALEUR

Réponse Qui suis-je?  
Andréanne Coulombe



## ANNIVERSAIRES DU MOIS

03	Prosper Bélanger	09	Rose-Hélène Couillard	19	Marie-Marthe Saint-Pierre
06	Marcel Boucher	12	Hélène Bélanger	25	Clémence Couillard
06	Romuald Morin	15	Antoinette Chénard	26	Madeleine Lepage
08	André Morin	19	Marthe Caouette	30	Lucette Boucher



Gagnant du tirage mensuel

**Mme Jeannine Couillard**

Tirage par : Mme Édith Blanchet

**Félicitations!**

*\*Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause\**



**Alimentation Blanchet Inc.**  
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation  
Valideuse Loto-Québec  
Service de paiement direct  
Permis de chasse  
Dépositaire de la S.A.Q  
Produits et charcuteries maison  
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0  
418-356-2633  
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse  
de vous servir!**



Besoin d'un  
coup de main ?

Nos gens de  
cœur sont là.

- ⊗ Entretien ménager
- ⊗ Préparation de repas
- ⊗ Accompagnement aux courses et rendez-vous
- ⊗ Soins d'assistance personnelle
- ⊗ Répit aux proches aidants

- Services abordables, sécuritaires et personnalisés
- Équipe bien formée
- Aide financière exclusive



**418 598-7488 • www.cooplissetns.com**



# janvier 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 Bonne année!	2 	3
4	5	6	7	8 	9	10 Souper dansant
11	12	13  SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	14	15 	16	17 
18	19	20	21	22 	23	24 
25	26	27	28	29 	30 Carnaval	31 Carnaval

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :  
samedis : 9 h à 11 h

**LÉGENDE :**

ORDURES

RECYCLAGE

Date de **tombée** : 15 janvier 2026

Date de **parution** : semaine du 25 janvier

## Petite blague

Un couple visiblement très amoureux, est assis à une table de restaurant. Soudain l'homme glisse de la banquette et disparaît sous la table. Voyant que la jeune femme semble ne s'être aperçue de rien, le maître d'hôtel s'approche et lui dit :

- Madame je crois que votre mari est tombé sous la table

- Non, vous faites erreur. Mon mari c'est le monsieur en gris qui vient d'entrer dans votre restaurant.

<https://blague.dumatin.fr/un-couple-amoureux-au-restaurant/>

**Services Forestiers Bernier**  
 Steeve Bernier 418-356-2117  
 Alexandre Bernier 418-710-2278  
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est  
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada  
 Services Forestiers Bernier / GOR 3R0  
 Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

**MICHAËL DUBÉ**  
 conseiller acéricole  
 ventes + service  
 T : 418 281-2145  
 C : 418 234-3750  
 info@distributionmbd.com

**EXCAVATION Pierre Thibault**  
 Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration  
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles  
 Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888  
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0  
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

**GAGNON MEUBLES**  
 la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net  
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE  
 378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
 418.359.2424 1-866-541-2424

**ATELIER MÉCANIQUE 285-INC**  
 418-356-2673  
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

**Marty** réparation d'électros  
 Réparation à domicile de gros électroménagers  
 Vente et achat d'appareils usagés  
 Service jour, soir, fin de semaine  
 MRC de Montmagny et de L'Islet  
 martinsth72@hotmail.com MartinSt-Hilaire  
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0 418.356.5882

**Joyeuses Fêtes!**  
**BERNARDGÉNEREUX.CA**  
**BERNARD GÉNEREUX**  
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOWIG—TÉMISCOUATA

**ACER RB** TRAVAIL ACÉRIQUE  
**RÉMI MERCIER**  
 418 710-0264  
 278, route 285 Nord Saint-Marcel, QC, G0R 3R0  
 remi.mercier.82@gmail.com  
 Marchand autorisé DSD STARS

**Prodécor S.V.**  
 Recouvrements de sols  
 Vente et installation  
 Recouvrement de sol en tous genres  
 Toile solaire et peinture MF  
 Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

**AML CARON**  
 excavation - gravier - terre - fosse septique  
 75, 7e Rang Ouest St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0 418 356-2612  
 info@amlcaron.com Jean Caron 418 248-6664  
 R.B.Q. 5671-3647-01 Robin Caron 418 241-8592